

Éditorial

Chaque mois, le vélo urbain monte en puissance. De plus en plus d'élus s'accordent avec nous sur l'intérêt qu'il y a à développer l'utilisation de la bicyclette. Et nous remarquons, lors de la mise en place d'aménagements cyclables, que la « culture vélo » et le savoir-faire des services techniques de la CUB et des municipalités sont souvent très bons.

Et pourtant... vous qui roulez à vélo, vous constatez malgré tout que les aménagements structurants restent discontinus et timides, que le calendrier des réalisations est trop lent, que le tout-automobile tient toujours le haut du pavé dans bien des secteurs, que les avancées réglementaires piétinent (combien d'années faudra-t-il attendre pour voir se généraliser la possibilité du tourne-à-droite au feu rouge pour les cyclistes ?).

Vous tous qui roulez à vélo constatez l'énorme travail de promotion et de communication qu'il reste à faire auprès du public.

Ainsi, Vélo-Cité reste une structure militante indispensable. Il nous faut même augmenter encore notre nombre d'adhérents pour accroître notre influence. Vélo-Cité repose sur vous et a besoin qu'un flux régulier d'adhérents s'investissent – pour ce qu'ils souhaitent et pour ce qu'ils peuvent – au conseil d'administration, à la commission technique ou dans nos actions d'animation. L'action militante associative est enrichissante, engagez-vous ! Chaque assemblée générale – la prochaine se tient le 27 janvier – est un moment démocratique fondamental



Bike parade dans Copenhague

Mardi 14 décembre

Les lumières de la ville

Jeudi 27 janvier 2011

Assemblée générale de Vélo-Cité

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : bordeaux@fubicy.org

Permanence au local

tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

● 17 novembre

Début de l'opération
« Cyclistes, brillez » (p. 3)

● Mardi 14 décembre, 18 h

Les lumières de la ville (p. 2)

● Jeudi 27 janvier 2011

Assemblée générale (p. 2)

pour l'association : on y discute le projet associatif, on y élit le nouveau conseil d'administration. Venez, venez donc ! Et pour commencer, prenez connaissance du compte-rendu de nos activités de 2010, que nous publions dans ce numéro.

Pour finir sur un sujet tout à fait différent, vous savez peut-être que le parc à vélos de la gare St-Jean a été inauguré fin octobre. Mais il est tellement sous-dimensionné qu'il nous faut malheureusement dénoncer ce ratage. Affaire à suivre, donc...

■ Vélo-Cité

Cotisations 2010 : si ce n'est fait, c'est que ça urge !

L'année se termine, merci à ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation de nous envoyer au plus vite leur soutien ! Les montants des adhésions figurent en dernière page. Nous ne pouvons plus indiquer sur l'étiquette du bulletin si vous êtes à jour ou non. Si votre chéquier ne le sait pas non plus, n'hésitez pas à passer un petit coup de fil à l'association, nous vous renseignerons bien volontiers. Grand merci ! Et dans la foulée, pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups et réglant d'ores et déjà l'année 2011 ?

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 106

Daniel Dandreaux, Mireille Bousquet-Mélou

■ Assemblée générale 2011

Notre assemblée générale se tiendra **le jeudi 27 janvier 2011 à partir de 17h30** (début de l'émargement) à la salle polyvalente de l'Union Saint-Jean, au 97 rue Malbec à Bordeaux. Le stationnement des vélos y est prévu en toute sécurité. Ne manquez pas ce rendez-vous annuel ! C'est le moment de prendre des nouvelles fraîches de l'association et de discuter ensemble des actions à mener pour la nouvelle année – et également, de papoter vélo autour d'une boisson et de quelques gâteaux.

Vous trouverez en encart le rapport d'activités 2010 ainsi qu'une proposition de rapport d'orientation pour l'année 2011.

L'association a toujours besoin d'adhérents moti-

vés et concernés afin de jouer un rôle actif. Pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration ? Si vous souhaitez vous présenter, merci de nous contacter le plus tôt possible et au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale.

Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, élaboration du rapport d'orientation pour 2011, renouvellement partiel du CA, questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation. Si vous ne pouvez être présent, faites vous représenter en remplissant le bon pour pouvoir que vous trouvez en page 10.

■ Un petit geste contre le vol des vélos

Certes, vous avez tous lu les consignes de la Fubicy sur l'art et la manière de bien attacher un vélo* – mais voilà, le propriétaire du vélo garé à côté du vôtre, lui, semble tout ignorer de ces conseils. Vous pouvez aider ce cycliste à protéger son bien. Pour cela, Vélo-Cité a conçu une petite fiche à nouer autour du guidon du vélo ami. Du 6 au 10 décembre (et au delà !) participez à cette campagne information de terrain pour tous les cyclistes de la CUB. Les fiches sont disponibles au local pour diffusion massive (contact : Muriel Sola).

* <http://www.fubicy.org/spip.php?article15>

■ Cyclistes, brillez !

L'automne est là, l'hiver approche... et nous voilà de nouveau à pédaler la nuit, avec des éclairages de qualité très variable d'un cycliste à l'autre. Comme chaque année, pendant une semaine, Vélo-Cité va tâcher de mobiliser les cyclistes sur ce point de sécurité très important. À partir du **mercredi 17 novembre**, vous pouvez participer à cette opération, grâce à un dépliant (disponible au local) à accrocher sur les vélos ou à remettre à leurs propriétaires, spécialement s'ils vous paraissent mal éclairés (contact : Muriel Sola).



■ Les lumières de la ville



Le soir tombe tôt, certes, mais cela a parfois du charme ! Comme en chaque fin d'année, nous vous proposons une balade nocturne faisant la part belle aux commentaires de notre guide préféré, Yves Simone. Ce sera sans doute la dernière fête de nos 30 ans, ne la manquez pas !

Nous vous donnons rendez-vous **le mardi 14 décembre à 18 h** à Bordeaux-Bastide, à l'angle de la rue Paul-Camelle (la rue-jardin de la page 8) et du cours le Rouzic. Le départ se fera à 18 h 30. Si vous préférez, vous pouvez rejoindre un peloton qui partira à 18 h de la maison éco-citoyenne sur le quai Richelieu (mais vous manquerez une partie de la visite de la rue-jardin). Et si ne pouvez pas faire ce beau parcours avec nous, rejoignez nous ensuite à partir de 20 h à la salle Amédée-Larrieu, sur la place du même nom (à proximité de la rue de Pessac).

Venez nombreux, en famille, entre amis... venez clôturer cette année exceptionnelle avec nous et partager un buffet campagnard généreux et convivial.

■ Franchissement de la Garonne cours Jean-Jacques-Bosc

Dans le cadre de la concertation préalable au futur franchissement de la Garonne dans le prolongement du cours Jean-Jacques-Bosc – un aménagement très important pour l'agglomération – Vélo-Cité a remis le texte suivant

Il paraît nécessaire de réaliser de nouveaux franchissements sur le fleuve. La réalisation d'un nouveau franchissement au droit du boulevard Jean-Jacques-Bosc doit être réalisée dans le respect du code de l'environnement (article L228-2) et des orientations du plan de déplacements urbains de la CUB.

Nous serons très attentifs à ce que le franchissement ne soit pas uniquement dévolu à l'automobile mais donne une emprise très confortable aux transports en commun, à la marche et au vélo.

Équipement souhaité

L'ouvrage devra permettre la traversée bidirectionnelle des cyclistes sur piste cyclable. Les aménagements cyclables devront être clairement séparés des circulations piétonnes. Ils devront être peu impactés par les nuisances dues aux transports en commun et aux circulations automobiles : bruit, stress lié à une trop grande proximité.

L'expérience que nous avons des pistes unidirectionnelles du pont de Pierre montre l'importance des caractéristiques mentionnées ci-dessus et de la qualité du raccordement aux deux débouchés

de l'ouvrage. Il pourra être judicieux de prévoir la bidirectionnalité de chaque côté du pont.

Les accès au pont

La qualité des accès cyclables sera un élément déterminant de la réussite. Pour cela, à Bordeaux, les équipements des quais de Paludate et de Brienne doivent être mis en place en même temps que le pont. De même, sur la commune de Bègles, il est nécessaire de créer de vraies pistes cyclables sur le quai Wilson. Actuellement, il existe sur ce quai deux bandes cyclables très étroites et très dangereuses (présence de nombreux poids-lourds et vitesse excessive des véhicules).

De la rue Castera au pont François-Mitterrand, il est possible de concevoir un aménagement cyclable bidirectionnel le long de la voie sur berge (500 mètres).

La liaison entre ponts

Il faudra permettre aux cyclistes le trajet du pont Mitterrand au pont d'Aquitaine par un réseau cyclable continu et sûr.



Sur le pont Bacalan Bastide en construction, les vélos rouleront sur des passerelles séparées et protégées des voies de circulation des voitures et transports en commun.

■ Vélo-Cité

■ Un parking vélo souterrain à la Victoire



Le mardi 19 octobre, après l'inauguration des nouveaux arceaux béglais (cf. page XXX), quelques vaillants représentants de Vélo-Cité ont enchaîné les festivités en allant inaugurer le tout nouveau

parking vélo PARCUB de la Victoire. Ce garage souterrain, accessible grâce à un ascenseur situé sur la place (côté fac de pharmacie) est identique à ceux qui existent déjà dans les parcs

Tourny, Front du Médoc, Jean Fleuret, etc. Pour y accéder, il suffit d'acheter un badge à 15 €. Ce badge permet l'accès à l'ensemble des parkings à vélos de PARCUB.

D'une capacité de 80 places, ce garage à vélo trouvera sûrement rapidement son public, notamment parmi les nombreux étudiants qui résident dans le quartier et ne peuvent garer leur vélo à domicile. Nous avons suggéré que l'existence de ce parking soit annoncée auprès des facs, de la Maison du vélo et à l'entrée de l'ascenseur.

L'une des commodités des parkings à vélos de PARCUB réside dans leur facilité d'extension. En effet, les grilles encadrant le local peuvent être déplacées si celui-ci est saturé. Une solution qui mériterait d'être appliquée dans les immeubles.

En 2011, deux nouveaux parkings de ce type verront le jour dans les parcs République et Pey-Berland. Celui de la Cité mondiale devrait aussi être équipé, à une date non précisée. Quant à la gare St-Jean, nous demandons une accélération du projet, car l'actuel parc à vélos ne fait pas honneur à Bordeaux ville cyclable...

■ Vélo-Cité

Mais que fait le CA ?

Septembre

- **09** Conseil d'administration
 - **09** Réunion à la Mairie de Bordeaux pour la mise en place du quizz du cycliste citoyen
 - **11** Forums des associations à Talence et Mérignac
 - **12** « Ouvre la voix », 120 cyclistes au départ de Bordeaux
 - **13** Stand à la Poste de Mériadeck
- Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre
- **20** Centre Leclerc de Bègles, mise au point d'un parking à vélos
 - **20** Collège d'Ambarès, actions de sensibilisation à la sécurité en partenariat avec la CUB, Mille Pattes, les Droits du piéton
 - **21** Mairie de Bordeaux, présentation officielle du diplôme du cycliste citoyen
 - **22** Complexe Langevin à Bègles, animation au centre de loisirs (6 à 11 ans)
 - **28** CUB, réunion technique sur les aménagements

Octobre

- **03** Bourse aux vélos d'automne
- **04** Rock School Barbey : présentation de l'opération d'intérêt national Euratlantique
- **04** Conseil d'administration
- **04** Le Bouscat, participation au lancement de la concertation sur le plan cyclable municipal
- **04** Centre d'animation de St-Michel à Bordeaux : concertation pour le réaménagement du quartier
- **05** Mairie de Talence, réunion de la commission transport vélo
- **05** Artigues, journée du CETE (Centre d'études techniques de l'équipement), conférence sur le stationnement en habitat social
- **06** Le Bouscat, jeu « Devenir un éco-citoyen de la route » dans le cadre des journées de la sécurité routière et de l'éco-mobilité
- **07** Inauguration de la Maison éco-citoyenne sur les quais de Bordeaux
- **08, 09 et 10** Salon Viv'Expo, stand commun avec la MNE, CREACQ, AUTOCOOL...
- **10** Alternativa, journée pour le climat organisée par le Collectif Climat Gironde
- **11** Conseil d'administration de la MNE (Maison de la nature et de l'environnement)
- **19** Centre Leclerc de Bègles, rassemblement cycliste pour la pose d'arceaux dans les commerces

Novembre

- **02** Mairie de Bordeaux, réunion sur le code de la rue
- **08** Conseil d'administration de la MNE
- **09** Conseil d'administration de Vélo-Cité
- **16** Floirac, suite de la concertation pour l'opération d'intérêt national Euratlantique

La bourse aux vélos du 3 octobre

Temps clément pour cette 14ème bourse aux vélos, sur les allées de Tourny. Dès 8 h 30, une équipe de bénévoles s'active pour installer le stand de Vélo-Cité qui accueillera les cyclistes souhaitant changer de monture. Les vélos à vendre défilent à la queue-leu-leu devant les tables des « enregistreurs ». Certains sont orientés vers les mains expertes de nos mécaniciens qui jouent de la clé de 10 pour quelques réglages bienveillants, avant de rejoindre le peloton des autres vélos qui attendent sagement les acheteurs.

Puis commence la vente. Du plus jeune au vétéran, chacun se presse pour choisir le vélo qui le ravira. Les jeunes se retrouvent même à courir pour emporter le vélo « vintage » de nos grands-parents. 75 vélos

sont ainsi vendus. Après quoi la troupe des bénévoles, fourbue mais joyeuse, se retrouve devant d'alléchants croque-monsieur et autres petits mets confectionnés par de souriantes cuisinières de notre asso. Un grand merci à tous ces bénévoles qui contribuent à la réussite de nos actions.

Il y a de grandes chances pour que l'an prochain, notre bourse aux vélos se déplace sur les quais, à côté de la Maison éco-citoyenne (dont nous sommes partenaire). L'accès sera plus simple pour les vendeurs et la visibilité de notre BAV plus grande, étant donné le monde qui déambule le dimanche sur les quais. Belle perspective !

■ Catherine Joanlanne

Des arceaux au supermarché

Le mardi 19 octobre, une bonne vingtaine d'adhérents de Vélo-Cité ont trinqué pour fêter les nouveaux arceaux du Centre Leclerc béglais. Cette belle réalisation fait suite à nos demandes et à une rencontre avec le directeur du magasin, à la rentrée.

Depuis plusieurs années, nous demandons aux magasins de s'équiper de parkings à vélos dignes de ce nom (des arceaux plutôt que des accroche-roues et autres râteliers). Certains reçoivent parfaitement notre message et s'équipent de manière satisfaisante (Simply, Carrefour, Casino...). Le Centre Leclerc de Bègles avait besoin d'une petite piqûre de rappel. Nous ne nous sommes pas fait prier pour la lui administrer, et le résultat est là ! Nous remercions nos adhérents présents ce soir là. Une pensée toute particulière pour nos deux béglaises Maryse et Catherine qui se sont investies dans cette affaire depuis 2004. Comme quoi il ne faut pas désespérer, tout arrive avec de la ténacité !

Notre rassemblement a eu un très bon écho dans la presse (Sud Ouest, Bordeaux 7). Et, surtout, de plus en plus de magasins s'équipent. Le Centre Leclerc de Bordeaux St-Louis nous a appelés pour nous confirmer qu'il allait revoir prochainement son parking à vélos. Nous suivons ces progrès de près et ne manquerons pas de vous tenir au courant. De votre côté, si vous n'arrivez pas à obtenir un parking à vélos devant tel ou tel magasin, faites le nous savoir et nous nous manifesterons.

■ Vélo-Cité



Vélo-Cité « ouvre la voix » depuis les quais de Bordeaux

Le matin du dimanche 12 septembre, par un joli soleil de fin d'été, les cyclistes se rassemblaient en douceur devant la Maison éco-citoyenne, où la fanfare de la rock-school Barbey les accueillait en musique. Destination : la piste Lapébie et son festival « Ouvre la voix ».

Guidé par Vélo-Cité, le gros peloton (120 cyclistes sur la piste des quais) se dirigea vers le pont St-Jean pour rejoindre la rive droite. Mais l'accès aux pistes du pont St-Jean n'est pas facile, et la discontinuité de l'itinéraire jusqu'au petit tunnel d'accès au pont s'est révélée problématique ! Les travaux ferroviaires s'achevant, la réalisation de cet aménagement est possible et urgente ; Vélo-Cité l'a déjà demandée.

Dès la Garonne franchie, chacun prit son rythme en direction de la gare de Sadirac et du pique-nique (proposé par *Aux Graines d'Assiettes*, Christian Teulé, la boulangerie *Aux Saveurs d'Antan*, l'ostréicultrice Sandra Dubos et *Agir autrement*, avec dégustation

gratuite de vins des appellations Bordeaux et Bordeaux supérieur). L'ambiance musicale était assurée par le groupe Cumbia Ya, du jazz colombien qui swingue bien.

Après le repas, retour vers la gare de Citon-Cénac ; la formation rock Mobymatic Circus y proposait ses reprises des Ramones, des The Kills et des Lyres. Du rock avec mobylettes et solex artistiquement transformés et équipés pour la sonorisation !

Un peu plus tard, en cheminant vers l'Étang des sources de Latresne, ce fut la finale du concours de cri. Les concerts de Marjolaine Babysidecar (de la chanson rock) et Karpatt (chansons décalées aux sons des guitares et de la contrebasse) vinrent clôturer cette après-midi enchantée.

Bonne ambiance et joie de chanter étaient comme d'habitude au rendez-vous. Nous reviendrons l'an prochain !

■ Jean-François Perrin

■ Une Rouennaise en visite à Bordeaux

Le réseau FUBicy a ceci d'agréable que, au delà des occasions d'échange offertes par les congrès et les formations, les amitiés nouées peuvent aussi renforcer les interactions entre associations – pour le plus grand bénéfice du vélo urbain.

Cet été j'ai accueilli pendant ses vacances Evelyne Pinson, représentante de l'association « Rouen à vélo ». Elle m'a tout simplement accompagnée dans mon travail, ce qui fut l'occasion d'une bonne visite guidée de la CUB. Vous venez aussi ? C'est parti !

Parc-relais La Buttinière, Cenon : j'ai lancé un défi à Evelyne qui découvrait les lieux : trouver le parking vélo toute seule. Montre en main, elle a mis 11 minutes. Avec un petit passage à l'accueil pour s'entendre dire qu'on ne sait pas où c'est mais qu'une dame s'est récemment fait voler son vélo (ça donne envie).

On traverse ensuite l'agglomération en tram, jusqu'à Mérignac.

Le chaucidou de Mérignac : autre défi proposé à Evelyne. Déterminer ce qui n'en fait justement pas un véritable chaucidou (cf. photo page 7)...

Parc-relais Arlac : un bon exemple de parking vélo facilement accessible avec un jalonnement clair.

Puis, retour en ville.

Les quais : historique de leur rénovation, images avant/après, piste rapide et espace partagé, miroir d'eau, rive droite et rive gauche, campagne angle mort de la CUB...

Pôle multimodal, gare St-Jean : même s'il n'est pas encore utilisé, c'est une belle réalisation qui n'attend que les vélos. Il est assez facile à trouver, même si depuis le nouveau double sens cyclable de la rue Domercq, il n'est pas indiqué. De plus, nous nous heurtons à un moment à un sens interdit (voie de bus, départ de la ligne 9). Nous avons eu confirmation par M. Gessner que la plateforme devant la gare est un espace partagé mais aucune signalisation ne l'indique et l'arrêt de tram est plutôt décourageant pour circuler.

Entrevue avec Richard Gessner, M. Vélo de la CUB : Evelyne a pu poser des questions sur ce que nous avions vu mais aussi sur l'agglomération et ses projets.

Des passages réguliers au local nous ont permis d'assurer une présence et un suivi minimal des affaires courantes : courriels, appels téléphoniques, visites. J'ai aussi détaillé le fonctionnement de l'association, montré (et distribué) notre documentation, expliqué le PUMA, présenté les associations voisines...

Tout ça, ça creuse ! Repas avec Dalila, ex-stagiaire de la vélo-école qui se trouve être une très bonne amie d'Evelyne. Elle ont fait des études de géographie et d'urbanisme ensemble. Dalila circule désormais très souvent à vélo et était heureuse de nous accueillir chez elle en ce premier soir de ramadan.

Parkings sécurisés Parcub : principe, localisations, prix, fonctionnement...

Visite d'aménagements : doubles sens cyclables, zones de rencontre (la rue-jardin de la Bastide), « tourne-à-droite » expérimental au feu rouge...

Vélo-école : historique, montage, financement, fonctionnement, communication, vie du groupe, apprentissage et pédagogie.

Et puis un tas de sujets divers et variés : les arceaux sur platines, l'arrêté municipal autorisant à circuler dans les jardins et parcs, l'historique et le fonctionnement de l'avenue Thiers, la cohabitation place Gambetta, le problème du stationnement résidentiel, la cohabitation bus-vélo, le quartier St-Michel traité en zone 30...

Quelques jours bien remplis et fort cyclables, qui me laissent un bon souvenir de la visite d'Evelyne. J'espère pouvoir profiter de ses lumières en Normandie un de ces jours. À bientôt !

■ Muriel Sola



■ Alternativa : 10-10-2010



Le 10 octobre, 10-10-2010, avait été choisi comme journée mondiale pour la lutte contre le chan-

gement climatique. À Bordeaux, c'est au sein du collectif Alternativa (Alternatives en Aquitaine) que Vélo-Cité a apporté sa petite pierre, par un temps bien pluvieux. Un grand thermomètre-climat a été remorqué à vélo sur les quais, des Quinconces jusqu'à Cap Sciences. Là, une quinzaine d'associations étaient réunies pour montrer comment elles participent à la régulation climatique. Vélo-Cité avait choisi de présenter un diaporama sur le vélo, mode de déplacement doux et non polluant. Cette forme interactive de présentation nous a permis de capter l'attention des visiteurs et d'avoir de nombreux échanges sur la place du vélo en ville.

■ Semaine de la mobilité

Ambarès

Le collège Claude Massé est en ébullition ce lundi matin. Les élèves se sont égaillés dans les divers ateliers sur les mobilités douces : découverte de la glisse avec Roll'Air, du parcours à vélo de la Sécurité routière, échanges et débat autour d'un film sur le partage de la rue avec l'association Mille-pattes, le CREAQ (Centre régional d'écoénergétique d'Aquitaine) et les Droits du piéton, séance pédagogique sur les angles morts avec le camion de la CUB, assortie de conseils et de discussions sur la sécurité à vélo.

Un public très réceptif, des jeunes très réactifs et étonnamment bien avertis de la bonne façon de se comporter à vélo. Une journée enrichissante pour tous, à renouveler.

Bègles

Un grand terrain de sport en extérieur au sein du complexe Langevin a permis à deux groupes de jeunes du primaire de s'initier aux bonnes pratiques à vélo en ville, dans le cadre de leur journée de centre aéré.

Après quelques questions (posées par nos soins) sur la meilleure façon de rouler en ville, auxquelles les jeunes répondent avec beaucoup d'aisance, nous voilà en piste pour l'étape pratique. Quelques panneaux de signalisation, quelques plots de slalom, et en selle pour le parcours aménagé ! Il a permis de tester les réflexes des enfants, leur connaissance du code de la route et leur aisance à vélo. Même leurs animateurs se sont prêtés au jeu !

Course à l'escargot et course relais ont clos cette belle journée.

■ Catherine Joanne



■ Copenhague : au paradis des cyclistes

C'est à Copenhague au Danemark que s'est déroulé en juin dernier le congrès international Velocity Global. Grâce à l'aide de la Mairie de Bordeaux et de la CUB, l'association Vélophonie, petite sœur de Vélo-Cité, a délégué deux de ses membres à cette grand-messe du vélo



Ce congrès propose d'une part des interventions – exclusivement en anglais – et d'autre part des stands. Parmi ceux-ci, celui du pavillon français. Financé par le Ministère de l'écologie et du développement durable et animé par le Club des villes et territoires cyclables, il a mené tout au long du congrès des animations quotidiennes. Vélophonie a pris part à ces animations en diffusant des informations sur les pratiques cyclables en territoire bordelais. Un jeu-concours a également été organisé par l'association, avec des lots à la clef : livres sur le vélo offerts par la librairie Mollat et l'association *À vélo citoyens* de Toulouse, accessoires vélo offerts par Vélo-Cité et par la CUB.

Chaque jour avaient lieu des interventions relatant des expériences cyclables du monde entier. Vélophonie a ainsi présenté l'histoire de la reconquête de Bordeaux par le vélo, et l'opération « *Mes courses à vélo* » – en anglais, « *I buy my baguette by bicycle* ». Ce congrès a été aussi un moment privilégié pour tisser des liens avec nos homologues du monde entier. En effet, 59 pays étaient représentés, pour plus de 1 080 participants, dont une cinquantaine de français.



En piste !

L'examen des aménagements et des us et coutumes cyclables des Danois a été riche d'enseignements. La première impression est que tout semble organisé pour faciliter la vie, et la ville, à vélo : réseau cyclable au maillage complet, larges pistes et bandes cyclables, voies vertes transitant par les centres urbains, signalétique omniprésente, intermodalité entre vélo et transport public.

De nombreux services viennent aussi faciliter la vie des cyclistes : stations de gonflage, repose-pied aux feux rouges, compteurs de cyclistes, cyclo-taxis et taxis équipés de porte-vélos pour reconduire les cyclistes fatigués de leur samedi soir...

Toutefois, un point nous a surpris dans ce pays où la part modale du vélo est supérieure à 30 % : le petit nombre de stationnements prévus pour les vélos. Ceci confère aux paysages urbains une allure quelque peu anarchique, puisque des vélos traînent, voire s'amoncellent, un peu partout : le long des immeubles, devant les magasins, contre les arbres ou devant les cinémas.

Que ce soit à Copenhague ou à Odense, la troisième ville du pays, le partage de la rue est une notion fondamentale, respectée de tous les utilisateurs de l'espace urbain : piétons, cyclistes, motards, automobilistes, conducteurs de véhicules de transport public.

N'est pas Danois qui veut !

Pour des visiteurs peu habitués aux coutumes locales, il peut s'avérer d'abord compliqué de rouler à vélo au Danemark. Aussi, chaque congressiste s'est vu remettre une page de recommandations dès

le premier jour. L'adaptation aux rues danoises est en fait très rapide si l'on respecte parfaitement les feux, les priorités, et les files d'attente qui peuvent comporter 40 cyclistes à un même feu rouge ! La gestuelle, proche de celle utilisée en France, est indispensable afin de signaler aux cohortes de cyclistes tout changement de direction. Autre code essentiel : l'usage de la sonnette lorsque l'on décide de dépasser un cycliste. Enfin, la courtoisie est de mise, ce qui rend les rues particulièrement agréables, apaisées, sûres. Bref, le paradis des cyclistes !

Voici pour finir une anecdote qui rendra certains perplexes, et en amusera peut-être d'autres.

Lors de nos visites de terrain, nous avons étudié les déplacements domicile-école d'enfants d'un groupe scolaire (maternelle et primaire) qui compte 430 élèves pour 400 places de stationnement vélo, de type pince-roues. Dix minutes avant la sonnerie de rentrée en classe, le parking était saturé de vélos. Nous avons appris que le directeur de l'établissement, mécontent de voir tant de vélos garés devant l'école, a contacté les parents d'élèves habitant près de l'école, leur demandant d'éviter d'envoyer leurs enfants à l'école à vélo afin de résoudre les problèmes de saturation du parking. C'est au paradis des cyclistes...

Retrouvez les photos, reportages et interviews réalisés par l'association Vélophonie sur www.velophonie.org, Facebook et Twitter.

■ **Didier Fenéron et Annie-Claude Sebban,**
Vélophonie



■ Code de la rue

Le 21 septembre et le 2 novembre se sont tenues deux réunions de la commission « code de la rue » de la Mairie de Bordeaux, animées par Mme Walryck et M. Duchène, adjoints au maire. L'occasion de causer vélo, bien sûr, mais aussi, plus largement, piétons, mobilité et stationnement pour les handicapés, car-à-pattes, rollers, covoiturage, vélos-taxis...

Nous ne rapporterons toutefois ici que ce qui a trait à nos chères montures. M. Dabadie de la CUB a d'abord fait un point sur l'expérimentation du « tourne-à-droite » des cyclistes au feu rouge. Tout se passe globalement très bien : on observe peu de conflits entre piétons – prioritaires – et cyclistes, et le dispositif paraît bien compris des automobilistes. Un questionnaire a aussi été réalisé pour apprécier la compréhension de cet aménagement par le public. Le taux de mauvaises réponses sur une question ayant trait au régime des priorités est élevé (25 %) ; curieux, alors que tout se passe bien sur le terrain. La question a peut-être été mal comprise.

Reste à savoir combien de temps va encore durer l'expérimentation. Un an ? Mille ans ? Car l'étape suivante consiste à modifier le code de la route, et là, les autorités savent faire preuve d'une lenteur extrême !

Dans un premier temps, on paraît s'orienter vers un élargissement très prochain de l'expérimentation, avec une signalisation par panneau sur des carrefours plus nombreux (signalisation dite positive). Évidemment, Vélo-Cité milite pour une évolution de la réglementation du type « le tourne à droite au feu rouge est autorisé sauf si un panneau l'interdit explicitement » (signalisation dite négative, à l'image de ce qui existe aux Pays-Bas).

À ce sujet, M. Duchène a critiqué la profusion des panneaux de début et fin d'aménagement cyclable le long de toutes les réalisations vélos.

Des panneaux finalement très peu informatifs, très onéreux et sources d'obstacles nuisibles. À quoi il fut répondu qu'ils n'étaient présents qu'à chaque fois que la réglementation le demandait... Est-ce bien sûr ? Chers adhérents, à vos observations !

Et pour la petite histoire, M. Vermaut de Kéolis nous a appris que les VCub ont franchi le million de locations au début de l'automne. Bravo !

■ Jean-François Perrin

■ Forum des associations de Talence

Samedi 11 septembre



Très beau stand tenu par Catherine, avec le beau temps en plus et des visiteurs très intéressés.

■ Mérignac



De bonnes nouvelles

La grande avenue à Beaudésert va bientôt avoir sa piste cyclable de bout en bout ; les travaux sont en cours. L'avenue des Eyquems se voit aussi dotée d'une continuité cyclable vers la rue du Pradas. Pour se rendre au collège des Eyquems, les élèves auront là un mini-chaucidou.

Vélo-Cité surveillera avec attention le rond-point qui va être créé entre Belfort et l'avenue des Eyquems. Nous souhaitons qu'il soit franchissable en toute sécurité par les jeunes.

De l'avenue de Verdun, le collège de Bourran est désormais relié par une piste cyclable toute neuve sur le trottoir.

Enfin, deux quartiers en zone 30 vont voir le jour, le premier autour de la place Charles-De-Gaulle et l'autre autour du parc du château.

... et une mauvaise

Le chaucidou de la rue Alfred-de-Vigny se termine mal. Il est maintenant bien fini, mais nous l'aurions aimé différent sur la fin, vers le cours de la Marne. Comme le montre la photo ci-dessous, si dix automobilistes peuvent continuer à se garer, les piétons sont exclus du trottoir. Cherchez l'erreur !

■ Max Clogenson

■ Plan cyclable du Bouscat

La ville du Bouscat a soumis à concertation publique son plan cyclable, durant la semaine du 4 au 9 octobre. Ce plan prévoit de créer cinq itinéraires cyclables aménagés et jalonnés traversant la ville d'est en ouest et du nord au sud, et d'étendre de façon très importante les zones 30 (avec leurs doubles sens cyclables).

Vélo-Cité était présente le 4 octobre pour la conférence de lancement du plan. Les débats furent détendus mais très studieux. Le Bouscat est une zone urbaine dense et le débat a essentiellement (et logiquement) porté sur les « zones apaisées », les doubles sens cyclables et les difficultés à aménager certains axes pourtant importants. Un aménagement de type « chaucidou » devrait être testé. Rappelons le principe : dans une rue apaisée, une voie centrale unique est dévolue aux automobiles. Cette voie est étroite, et le croisement se fait en empiétant – en douceur – sur les voies cyclables de part et d'autre (photo). Vélo-Cité a rappelé ses critiques sur le chaucidou réalisé récemment à Mérignac sur un site qui permettait en fait deux vraies bandes cyclables unidirectionnelles. À juger de façon pragmatique lorsqu'on aura quelques expérimentations significatives...

Le mercredi 6 octobre, Muriel Sola était présente à la plaine des sports des Écus, au village « Sécurité routière » organisé par le bureau Information jeunesse, afin d'informer petits et grands sur la pratique du vélo, le code de la route, et de discuter du plan cyclable de la ville. Le stand n'a pas désempli, l'intérêt pour le vélo se confirme à chacune de nos participations.



Chaucidou à Anderlecht. D'après <http://www.provelo.org>, licence Creative Commons.

Le samedi 9 enfin, la municipalité proposait de découvrir le plan cyclable sur place, à bicyclette le long des futurs itinéraires. Ces petits groupes de travail mobiles ont bien fonctionné et seront reconduits jusqu'à Noël. La mairie et Vélo-Cité s'en félicitent.

■ Jean-François Perrin et Muriel Sola

■ La Rue qui voulait être un Jardin

Il y a six ans, les riverains de la rue Paul-Camelle à la Bastide, qui en avaient ras-le-bol du stationnement anarchique des voitures (les deux trottoirs étaient impraticables sept jours sur sept), et s' alarmaient de la trop grande vitesse de la circulation, ont pris l'avenir de leur rue en main



Ils se sont constitués en Atelier de la rue, et durant de longs mois, ont travaillé sur deux projets de réaménagement (section rue de Nuits / cours Le-Rouzic).

Un premier projet, qualifié d'urgent, a été proposé par l'Atelier de la rue à la mairie de Bordeaux et à la CUB. Ce projet réglait le problème du stationnement par un marquage au sol, accompagné d'un système de chicane alternées sécurisantes et de la pose de potelets. Il a abouti assez rapidement, et a permis d'ordonner le stationnement, de rendre les trottoirs aux piétons et de sécuriser la rue.

Un second projet, plus innovant, s'inspirant des expériences de cours urbaines et de rues écologiques et solidaires réalisées dans certains pays

nordiques, a été présenté par l'Atelier de la rue presque simultanément. Il a reçu un très bon accueil de la part de la Mairie de Bordeaux et de la CUB. De nombreuses réunions de travail ont suivi entre les services techniques et les riverains, qui, par leur implication et leur enthousiasme, ont su convaincre leurs interlocuteurs.

Le projet de « rue-jardin » (ainsi baptisé par les riverains), a été validé fin 2008 et, après un an de travaux, la première rue-jardin de France vient d'être inaugurée le 11 octobre dernier.

Elle montre ce que pourrait être la rue de demain, en termes de partage de la rue, de respect de l'environnement et d'économies d'énergie. L'éclairage public utilise des lampes LED à détection de

présence, peu consommatrices d'énergie. La rue est classée zone de rencontre : les voitures, non-prioritaires, doivent y circuler à 20 km/h maximum. Vélos et piétons sont prioritaires. La rue est à sens unique pour les autos, mais à double sens pour les vélos, avec des zones de « refuge » aménagées dans les chicanes. Pour faciliter les déplacements des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite, il n'y a pas de dénivelé entre chaussée et trottoir. Le revêtement de la chaussée est en Végécol, un liant de nature végétale, sans dérivé pétrochimique ni bitume. Trois chicanes aux courbes sécurisantes ont permis d'éviter la pose de ralentisseurs.

Enfin, la rue est paysagée : deux portails végétaux, sur lesquels grimpent des lianes parfumées (jasmains, chèvrefeuilles et glycines) marquent son début et sa fin. Des îlots végétalisés sont égrenés tout au long de la rue. Les chicanes sont elles aussi très fleuries. Les essences ont été choisies pour leurs qualités écologiques, et la végétation est peu gourmande en eau. Un système d'arrosage goutte à goutte, programmé et modulable en fonction des conditions atmosphériques, a été mis en place. Les riverains se sont engagés à entretenir (arrosage et semis) une partie des essences florales.

Venez vous balader dans la rue-jardin, la rue où il fait bon se déplacer à pied ou à vélo, où l'on peut s'arrêter en toute sécurité pour discuter entre amis au milieu de la végétation, la rue où il fait bon vivre !

■ Marie Nancy-Lasserre

■ Thales-Le Haillan : une entreprise qui pédale !

Au début des années 2000, la société Thales-Avionics, au Haillan, ignorait totalement le vélo comme mode de déplacement quotidien. Rien n'était fait pour le promouvoir, et les risques étaient ignorés.

Cette situation devenait insupportable pour certains salariés qui ne voulaient pas abdiquer dans l'indifférence et souhaitaient défendre ce moyen de transport. De nombreuses actions ont alors été montées : distribution de tracts au personnel, rendez-vous avec tous les acteurs de l'entreprise, prise de contact à la mairie, élaboration d'un dossier complet sur la sécurité, sondage auprès des salariés...

Dix ans après cet énorme travail, l'entreprise toute entière s'est transformée, et regarde d'un œil vraiment différent cette pratique. La direction écoute et accompagne sans problème les revendications. Dans le même temps, on a vu la pratique du vélo se développer et devenir plus régulière.

Aujourd'hui, plus de 10% du personnel utilise la bicyclette comme moyen de transport. Cette centaine de personnes communique par les courriels internes pour diffuser des informations sur le vélo urbain. On peut désormais affirmer que faire du vélo pour aller à Thales est entré dans les mœurs. Les employés cyclistes se sentent complètement acceptés, voire enviés par ceux qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas utiliser le vélo. Qui l'eut cru, il y a dix ans ?

Voici les principales actions vélo menées à Thales-Le Haillan depuis trois ans :

- quatre stages « sécurité et vélo » ont eu lieu sur le site, avec Vélo-Cité comme partenaire ;
- depuis deux ans, une opération de bus à vélo est montée pendant la semaine de la mobilité ;
- six lignes de « bus » permettent aux cyclistes de converger vers l'entreprise en roulant de conserve ;

- cette année ont été installés des douches et des vestiaires qui attendent les cyclistes à l'entrée du site, et bientôt, un nouveau parking vélo mieux adapté sortira de terre.

Il reste malgré tout un combat pour la sécurité qui n'est pas gagné, ce sont les routes de la zone aéroportuaire dépourvues de voies cyclables. Comme c'est souvent le cas en France, les zones industrielles sont oubliées.



■ Max Clogenson

■ Bordeaux Cycle Chic



Il s'agit d'un blog de photos de cyclistes, prises à Bordeaux, qui démontre par l'image que le vélo

est l'avenir des villes et que les cyclistes bordelais sont au cœur de ce changement.

C'est un clin d'œil à tous les cyclistes qui sillonnent au quotidien notre belle ville. Hymne à la petite reine, ces prises de vues sont faites au hasard des rues, en situation, en mouvement. Ce blog se veut le témoin quotidien d'une culture vélo propre à Bordeaux. Lancé à l'automne, il démontre que vivre sa ville à vélo est possible quelle que soit la saison. Ce blog est à vous. Alors faites le connaître et contribuez à son succès en nous envoyant vos meilleurs clichés. Et profitez-en pour aller voir comment on cycle chic à Sao Paolo ou Glasgow. Soyez chics, soyez beaux et faites du vélo à Bordeaux !

<http://bdxcyclechic.blogspot.com>

■ L'équipe de Vélophonie

Le réseau Mille-Pattes (www.reseaumille-pattes.org), qui fédère pédibus et vélobus autour de Bordeaux, diffuse sur YouTube un petit film qui donne envie de s'y mettre sans plus tarder :

www.youtube.com/watch?v=wtLxDht2PaM&feature=player_embedded



Également, un film bien fait sur le vélo en ville :

www.dailymotion.com/video/x9x36a_la-place-du-velo-en-ville_news

■ Avenue Thiers : pour une voie cyclable sur la chaussée

Cet article, qui reprend les éléments d'un article publié il y a un an, est un cri de colère contre l'inertie des choses : rien n'a changé alors que la situation est jugée minable par nombre d'entre nous. Cette piste, qui est un axe majeur de l'agglomération bordelaise, est un véritable parcours du combattant. J'ose dire qu'elle offre, en trois kilomètres, l'itinéraire le plus insécurisé de l'agglomération. Je l'emprunte plus de 250 fois par an, de nuit comme de jour, qu'il pleuve ou qu'il vente. Il serait nécessaire que Vélo-Cité, qui a donné son aval à la mise en place de cette piste, organise un débat sur son devenir, avec les gens qui la fréquentent jour après jour.

Les avantages d'une piste sur le trottoir étaient, a priori, évidents : rapidité, circulation sécurisée à l'écart des automobiles. Mais les inconvénients, mal anticipés, sont aussi là.

Les « baïonnettes » de teinte grise qui bordent la piste sont très dangereuses la nuit surtout par temps de pluie.

Les automobiles encombrant la piste. Certains commerces ou enseignes s'en font une spécialité, défendus par certains édiles municipaux.

Sur les voies coupant l'avenue Thiers/Jean-Jaurès, la priorité est théoriquement aux vélos, mais la réglementation est inconnue de 95 % des conducteurs.

Le caractère cyclable de la piste n'est nullement intangible, pour preuve les « chantiers » immobiliers ou de voirie qui s'y multiplient : actuellement 4 gros chantiers immobiliers depuis plus d'un an, avec force manutentions et toupies à béton. Sans parler du percement de la piste pour implanter des réseaux souterrains, de la « Fête du bon goût

d'Aquitaine », qui chaque année à la mi-octobre, interdit le passage des vélos pendant 10 jours, des chantiers d'élagages au printemps et de l'accumulation des feuilles à l'automne.

L'axe coupe près de 25 voies dont certaines sont munies de seuils trop élevés. Et je songe, avec rage et envie, au caractère absolument plat de la voie automobile.

On pouvait penser au début qu'il y aurait une phase d'adaptation où les autres utilisateurs comprendraient que cette voie est réservée aux cyclistes. Que nenni ! Dix ans après, la situation est pire qu'à ses débuts : les piétons invinciblement attirés par cette piste, munis de e-machins et d'écouteurs aux oreilles, prolifèrent sur cet axe où seul mon ding-dong signale ma présence. Les cyclistes à contre-sens sont légion.

On l'aura compris, le plaisir de pédaler n'est pas au rendez-vous sur cet axe. Nous sommes plusieurs à penser que c'est sur la chaussée que devrait être implantée cette piste, devenant ainsi une bande cyclable. Plus de potelets gris, plus de stationnement intempestif, et la présence des cyclistes inciterait les automobilistes à la prudence et au respect. Seul inconvénient, l'obligation de respecter les feux de circulation. Mais je vote des deux mains pour une telle contrainte si on m'offre une bande cyclable sécurisée et confortable.

Je souhaite que cette proposition soit discutée, prioritairement par les utilisateurs de cette piste. Merci de donner votre avis sur cet aménagement. Et rendez-vous lors de l'AG du 27 janvier 2011.

■ Jean Barraud

■ Rouler jolie la nuit

L'assemblée générale de la FUB(icy) en avril dernier à Strasbourg nous avait réservé une belle surprise avec un défilé de « mode cycliste » autour des créations de Béatrice Dalmais, de Lons-Le-Saulnier. Comme beaucoup de cyclistes au féminin (et pas seulement !), Béatrice déplore le port des gilets de chantier, uniformes informes obligatoires la nuit hors agglomération et vivement recommandés en ville pour dessiller les yeux de certains usagers parfois aveugles à notre présence. Elle a donc imaginé des gilets aux couleurs vives et variées sur un fond fluorescent jaune, orange ou rouge pour égayer les rues nocturnes. En cliquant sur www.rayonjaune.com, le site où Béatrice présente ses créations, vous trouverez toutes sortes de modèles pour moins ressembler à un travailleur du bitume, tout en vous conformant à la législation. La sécurité, c'est encore mieux avec élégance !

■ Muriel Sola et Rozenn Bauer-Lavolley



■ Comment faire respecter les pistes cyclables unidirectionnelles ?

Ce problème est général dans la CUB et il devient particulièrement prégnant dans certains secteurs de l'agglomération. Je prendrai l'exemple du pont de Pierre où la situation, source de tensions entre cyclistes, se complique de la présence de bataillons de piétons. Autre exemple, les pistes de l'avenue Thiers/Jean-Jaurès toute proche. Je pense que l'association peut et doit proposer ses solutions à l'administration.

Sur le pont de Pierre, on constate que la voie nord (sens rive droite-rive gauche) est beaucoup plus fréquentée que la voie sud (sens rive gauche-rive droite), par les piétons comme par les cyclistes. Il faudrait préciser clairement, peut-être par des couleurs au sol, les sens autorisés. Dans l'état actuel des choses, seuls un panneau de sens interdit implanté à l'en-

trée de la piste cyclable nord, mais dont on ne sait s'il s'adresse aux voitures ou aux deux-roues, « dissuade » les cyclistes tentés de l'emprunter. En pratique il ne dissuade pas grand monde. Plus des deux tiers des cyclistes empruntent cette voie à contre-sens ! Faudra-t-il aller jusqu'à un contrôle de la réglementation avec des moyens humains ?

Mais au fait, pourquoi cet afflux de cyclistes à cet endroit ? Ils proviennent de plus de la moitié de l'agglomération, via la piste du cours Alsace-Lorraine, les autres cours et la piste des quais. Cette masse de cyclistes veut traverser le fleuve en direction de la Bastide. Réglementairement, ils doivent le faire par la voie sud. Pour cela, ils doivent traverser trois obstacles particulièrement redoutables : la voie automobile en provenance de la Bastide, puis la

voie du tram et enfin, la voie automobile venant du cours Victor-Hugo. Rien de bien alléchant, et on comprend qu'ils préfèrent la piste nord !

L'association doit se mobiliser pour obtenir des équipements adaptés, comprenant des stops et des feux tricolores. Car les traversées des cyclistes doivent être sécurisées. Au mois de février 2010 j'ai été renversé par une voiture en provenance du cours Victor-Hugo, roulant à vive allure. Depuis 7 ans que le tram fonctionne, cette organisation particulièrement illogique du point de vue des cyclistes perdure avec la bénédiction de l'administration, et c'est le rôle de Vélo-Cité que de dénoncer les situations boiteuses, comme ici.

■ Jean Barraud



Vélo-Cité – Assemblée générale – Jeudi 27 janvier 2011

Bon pour pouvoir

M., Mme, Mlle _____

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à M. Mme, Mlle _____

pour agir en mon nom lors des votes de l'assemblée générale du 27 janvier 2011.

Fait à _____

le _____

Signature

* Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de votre cotisation 2010 (éventuellement, passez-nous un petit coup de fil). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. En cas de doute, adressez votre procuration à un membre du CA.

Parole de toxico

J'en suis encore toute baba, cool nonobstant. Figure-toi que l'autre jour je rencontre un voisin du quartier et voilà que nous devisons, gaiement comme il se doit. Dans les méandres de la conversation, le gonze me claironne tout sourire qu'il me voit régulièrement passer sur Biclette patati bla blo bli et termine son couplet par un péremptoire : « Ah, vous ne pouvez pas vous en passer, hein ? ». Touchant de sincérité populaire, ce voisin ! Bref, qu'on se le dise urbi et orbi, je suis une toxicowoman, une vélomaniaque fichée dans le quartier. Dis papy, c'est quoi le déplacement actif ? Un truc de bobo, bébé !

Dans le genre bobo, tu as aussi Vivexpo, salon de la vie écologique où quasi tous viennent en caisse. J'y ai bénévolé sur le stand pas vraiment flashy de Vélo-Cité. Les organisateurs avaient caché notre non-commercialité, comme dirait Littré, près d'ouvertures secondaires. Bonjour les courants d'air froid, parfumé au tabac, grâce au rideau de clopeurs, installés comme partout à la frontière du droit d'enfumer, toutes portes ouvertes. Que du bonheur écolo ! Un adhérent de passage est gentiment venu faire la causette et a montré le plan du salon distribué à chaque visiteur à l'entrée. Orné de moult réclames dont une généreuse pub pour une... bagnole. Qui émet du jus de carottes et qui rend aimable, sans doute. Dis mamy, c'est quoi le changement climatique ? C'est trop compliqué pour toi, bébé ! Si t'es sage, le père Noël t'apportera une belle petite moto avec un vrai moteur.

Tu as dit moteur ? Justement, au même moment que Vivexpo à Bordeaux, se tenait à Paris le salon mondial de l'« autoxicomanie ». Hervé Kempf, un des rares journalistes qui osent dissoner dans le concert des laudateurs niais de ce salon ringard, a utilisé ce néologisme dans un petit article, titré « Autoxicomanes », caché dans le journal *le Monde*. Un

texte super lucide qui montre à quel point l'auto, drogue dure en vente plus que libre, inonde la planète de ses méfaits. Par ricochet, on déduit que le vélo a encore bien du chemin à faire avant d'émouvoir les neurones de mon voisin rencontré en début de ces lignes. Et du tien aussi, je présume ! Ah, j'oubliais le résumé de ma journée ! Au stand de Vélo-Cité, voilà enfin une femme qui ralentit et laisse traîner ses yeux sur nos dépliants. *Moi, ravie* : je peux vous renseigner ? *Elle, vindicative* : moi, je fais pas de vélo. Et quand la police mettra tous les vélos en file indienne, ça ira mieux !

Donc, cyclistes et bagnoleux, nous serions tous toxicos. Alors, pour savoir si c'est grave ou pas, faudrait évaluer la dépendance à la drogue. Y'a un test simple : être capable de changer de camp ! Moi, cycliste, je peux aussi rouler à moto ou en auto, selon les circonstances, la distance, le lieu, l'heure. Ou marcher ou prendre le bus. Et toi, cher voisin ? Est-ce que tu peux renoncer à ton auto pour tes déplacements de proximité ?

Finalement, elle est vachement bien cette campagne allemande pour inciter les gens à réfléchir avant de démarrer leur moteur. En Germain cela donne *Kopfan* : *Motor aus*. On peut traduire par *Head on* : *engine off* ou encore « Pour les petits déplacements, allume ton cerveau et pas ton bouffe-pétrole ». Parole de toxico ! Et n'oublie pas, voisin : celui qui l'a dit, c'est lui qui l'est !

■ MaRiE SzToR

marysia.sztor@laposte.net

(Toute reproduction, même partielle, interdite sur la toile. Hors la toile, contacter l'auteur, por favor.)

PS. Si tu veux le texte d'Hervé Kempf, tu m'envoies un courriel et tu le gagnes. Carrément !)

MOTS CROISÉS Grille n° 39 par Anne Dicky

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										
XII										

HORIZONTALEMENT

I — Remises en circuit. — II - Réduiront. — III — Beignet américain. — Aspire. — IV — Dans le vent. — Comté anglais. — V — Plat de saison. — Star des spaghetti. — VI — Au bout des Carpates. — Galette béarnaise. — VII — Tranche de Salers. — Connu. — VIII — Quand ça va... (sigle). — Incarnation de pirate. — IX — Romancière ou peintre. — Mois. — X — Discussions. — XI — Fichue. — Propre. — XII — Inflige.

VERTICALEMENT

1 — Durcira. — 2 — Matière plastique. — Lettres de Martin du Gard. — 3 — Anti-corrosif (abréviation). — Mot à mot. — 4 — Des chênes. — A perdu de son éclat. — 5 — Syndicat (sigle). — Mélancolie. — 6 — Article. — Ivre. — Début de teinture. — 7 — Lupin, notamment. — 8 — Hautement remaniable. — 9 — De nouveau. — Mettre en miettes. — 10 — Transcripteur.

Solution du n° 38

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	B	R	I	T	E	R	A	I	S
II	T	R	U	C	H	E	M	E	N	T
III	T	I	I	A	I	N	D	E		
IV	R	E	N	A	L	E	A	I	R	
V	A	E	V	A	D	E	V	I		
VI	P	A	R	E	S	O	L	E	I	L
VII	E	G	N	S	R	S	I			
VIII	G	R	E	N	O	B	L	O	I	S
IX	O	E	P	E	S	O	R	B	E	
X	G	A	I	S	O	U	A	L	R	
XI	O	I	L	P	U	R	G	E	A	
XII	S	T	E	W	A	R	D	E	S	S

Sommaire du n° 106

1	Éditorial
2,3	Rendez-vous. Actualité
4,6	C'est passé
7	Aménagement
8	La Rue qui voulait être Jardin
10	Courrier
11	Mots croisés Roue libre

Le numéro 106 a été tiré à 600 exemplaires.

ISSN : 1954 - 9032

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : téléphonez directement au service compétent où il existe des équipes d'intervention rapide pour régler les petits problèmes. Voici les numéros à appeler. Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne que vous avez au téléphone n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci.

État des chaussées et pistes

Circonscriptions de voirie de la CUB

05 57 80 79 00	Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, St-Louis-de-Montferrand, St-Vincent-de-Paul
05 56 40 64 00	Artigues, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont
05 56 87 75 50	Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon
05 56 07 74 00	Gradignan, Pessac
05 57 92 79 50	Mérignac, Le Haillan
05 56 70 69 50	Eysines, Le Taillan, St-Aubin, St-Médard
05 57 93 60 00	Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre
05 57 19 62 00	Bordeaux, nord de l'axe Intendance-Judaïque, Caudéran
05 56 40 63 00	Bordeaux, sud de cet axe

Signalisation lumineuse

et ce qui va avec (boutons-poussoirs et boucles de détection) :

PC GERTRUDE 0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : 0 800 39 33 33 (appel gratuit)

Ailleurs : la mairie

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à bordeaux@fubicy.org

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?